Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Papeete, le 14 novembre 2017

Communiqué de René BIDAL, Haut-Commissaire

Défiscalisation nationale : agrément accordé à la société « Bora Bora Nui »

La société « Bora Bora Nui » a obtenu le bénéfice du dispositif national d'aide fiscale à l'investissement outre-mer pour des travaux d'extension et de rénovation de l'hôtel « Bora Bora Nui Resort & Spa », classé 5 étoiles et comprenant 122 unités d'hébergement à Bora Bora.

Le programme d'investissement dont le coût de revient est évalué à près de 669 millions de FCFP, vise à conforter le positionnement de l'hôtel « Bora Bora Nui Resort & Spa » dans le segment de l'hôtellerie de luxe, un secteur fortement concurrentiel. En conséquence, les prestations se doivent d'être de grande qualité et conformes aux standards internationaux.

Le programme contribue ainsi au maintien de l'attractivité touristique du territoire polynésien et s'inscrit pleinement dans la politique de développement du tourisme conduite par le Pays de structuration du secteur hôtelier dans une perspective de développement des activités directes et induites, favorisant ainsi la création de valeur ajoutée et d'emplois.

René BIDAL

Contact Presse
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr